



Charte d'utilisation du Portail Famille De la commune de Lacanau

PREAMBULE

L'utilisation du portail est exclusivement réservée aux usagers inscrits à des activités municipales et qui ont accepté les modalités de fonctionnement, telles qu'elles résultent des règlements municipaux en vigueur et des clauses de la présente charte dans son intégralité.

L'utilisateur convient qu'il en a pris connaissance et qu'il en accepte toutes les modalités.

1. DEFINITIONS

Pour la compréhension et l'interprétation des présentes, les termes suivants auront la signification ci-après :

Données Personnelles: désigne les informations personnelles que l'utilisateur a enregistré lors de son inscription aux services du Portail Famille, proposées par la commune de Lacanau et/ou fournies dans le cadre de l'utilisation des services.

Identifiant /code famille: désigne une suite numérique ou alphabétique remise à chaque utilisateur suite à l'inscription aux services du Portail Famille et permettant d'accéder aux services proposés par la commune de Lacanau.

Portail Famille: désigne le site web exploité par la Ville de Lacanau et mis à la disposition du public par le biais d'Internet à l'adresse <http://www.mairie-lacanau.fr>.

Utilisateur: désigne la personne physique, majeure et capable, utilisant les services offerts par la commune de Lacanau sur le Portail Famille.

2. OBJET DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles la commune de Lacanau fournit les services du Portail Famille aux utilisateurs.



3. ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

L'utilisateur, déclare avoir pris connaissance et avoir accepté expressément et de manière inconditionnelle les présentes Conditions Générales d'Utilisation en vigueur le jour de l'accès au portail famille de la Ville de Lacanau et aux services offerts par ce site.

La commune de Lacanau se réserve le droit de modifier tout ou partie et à tout moment des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Il appartient en conséquence à l'utilisateur de se référer régulièrement à la dernière version des Conditions Générales d'Utilisation disponible en permanence sur le Site de la commune de Lacanau. Tout usage des Services après modification des Conditions Générales d'Utilisation, vaut acceptation pure et simple par l'utilisateur des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation.

4. PRINCIPES AUXQUELS DOIT SE CONFORMER L'UTILISATEUR

4.1. Identification de l'utilisateur

L'utilisateur du portail correspond à une personne physique. Cet utilisateur est identifié par un identifiant unique (n°famille) auquel est associé un mot de passe.

Cet identifiant se voit associer des droits de réservation d'activité et d'annulation pour des enfants précisément identifiés.

Cet identifiant assure par ailleurs la traçabilité des opérations de réservation, annulation, paiement et de modification des éléments de coordonnées. En cas de contestation, ces éléments tracés seront reconnus comme éléments de preuve, aussi bien à la charge de la Ville que de l'utilisateur.

4.2. Règles d'utilisation de sécurité et de bon usage

Il est impératif, pour l'utilisateur, de préserver la confidentialité de son mot de passe. Il est le seul responsable de la diffusion à d'autres utilisateurs.

L'utilisateur doit impérativement préserver la confidentialité de son mot de passe et de son Identifiant afin d'éviter toute utilisation non autorisée par un tiers.

L'utilisateur est informé qu'en cas de divulgation de son mot de passe à un tiers, il sera responsable de toutes les infractions aux présentes Conditions Générales d'Utilisation commises par ce dernier.

Toute utilisation effectuée par le biais du mot de passe d'un utilisateur est réputée effectuée par ce dernier.

La commune de Lacanau ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage survenu en raison du manquement aux obligations de confidentialité incombant à l'utilisateur.



4.3. Informations liées à l'utilisateur et à sa famille

La famille de l'utilisateur est inscrite dans la base de données famille de la Ville. L'utilisateur a la possibilité de visualiser les informations de son dossier. Il lui est ainsi possible de vérifier que les services municipaux disposent d'informations à jour telles que le numéro de téléphone (fixe ou portable), l'adresse postale et les personnes habilitées à prendre en charge les enfants de l'utilisateur à la fin des activités.

4.4. Mise à jour des coordonnées personnelles et de la fiche famille

Il revient à l'utilisateur de transmettre aux services municipaux toute modification de ses coordonnées, notamment téléphoniques.

De même, l'utilisateur doit informer les services de toute modification quant à sa situation de famille et aux personnes autorisées à venir chercher ses enfants à la fin des activités.

Ainsi, l'utilisateur s'engage à ce que les informations communiquées, notamment les informations personnelles, soient exactes, complètes et à jour. Et, à effectuer les modifications nécessaires à cette fin.

La commune de Lacanau ne pourra être tenue responsable pour un retard d'information dû à des coordonnées obsolètes n'ayant pas fait l'objet de demande de modification par l'utilisateur.

De même, la commune ne pourra être tenue responsable pour avoir autorisé le départ d'un enfant avec une personne figurant sur la liste des personnes habilitées à récupérer l'enfant.

5. PRINCIPES AUXQUELS DOIT SE CONFORMER L'UTILISATEUR

5.1. Information et communication

La commune de Lacanau s'engage à mettre en œuvre l'information et la communication nécessaires pour permettre une bonne utilisation du portail famille par les usagers et être à l'écoute des utilisateurs.

5.2. Collecte d'information

La commune de Lacanau collecte des informations fournies par les utilisateurs aux seuls fins de permettre le fonctionnement des services du Portail Famille et à une recherche statistique.

La commune de Lacanau garantit que ces informations ne sont pas utilisées à d'autres fins et qu'elles ne seront pas transmises à une tierce personne sans l'autorisation de l'utilisateur.

5.3 Droit d'accès aux informations

Conformément à la loi N° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur peut exercer son droit d'accès et de demande de rectification des données personnelles le concernant en se rendant, aux heures d'ouverture au Pôle de l'Aiguillonne-Direction Education Enfance et Jeunesse 3 Rue de l'Aiguillonne, ou en adressant un simple courriel à : enfance.jeunesse@mairie-lacanau.fr.



6. RISQUES LIES A L'USAGE D'INTERNET

L'utilisateur déclare bien connaître Internet, ses caractéristiques, ses limites et en particulier reconnaître :

- Que l'Internet est un réseau ouvert non maîtrisable par la commune de Lacanau et que les échanges de données circulant sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité relative, et ne sont pas protégées notamment contre les risques de détournements ou de piratages éventuels;
- Que la communication par l'utilisateur d'informations à caractère sensible est donc effectuée à ses risques et périls ;
- Avoir connaissance de la nature du réseau Internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations.

La commune de Lacanau ne peut garantir que les informations échangées via le Portail Famille ne seront pas interceptées par des tiers, et que la confidentialité des échanges sera garantie.

L'utilisateur reconnaît que :

- L'utilisation des Services se fait à ses risques et périls notamment en ce qui concerne le téléchargement de données, de fichiers ou de logiciels qui pourraient endommager son ordinateur. La responsabilité de la commune de Lacanau ne peut en particulier être engagée pour toute perte de données, virus, bug informatiques ou dommage affectant son ordinateur.
- La commune de Lacanau ne pourra être tenue responsable de dommages directs ou indirects tels que pertes financières, manque à gagner, trouble de quelque nature que ce soit qui pourraient résulter de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des Services proposés.

En outre, l'utilisateur garantit la commune de Lacanau contre tout recours ou action que pourrait lui intenter à titre quelconque et pour quelque raison que ce soit, et s'engage à la tenir indemne contre tous frais judiciaires et extra judiciaires qui pourraient en résulter.

7. DISPONIBILITES DES SERVICES

La commune de Lacanau s'astreint à une obligation de moyen en termes d'accessibilité de service et met en place les structures nécessaires pour rendre le portail famille accessible à toute heure. Néanmoins la Ville peut suspendre cet accès sans préavis notamment pour des raisons de maintenance et de mise à jour.

De même, la commune de Lacanau ne saurait être tenue pour responsable en cas de dommage résultant de causes techniques et notamment de l'indisponibilité du portail famille et de tout défaut affectant le fonctionnement de celui-ci.



Par ailleurs, la commune de Lacanau se réserve le droit de refuser à tout utilisateur l'accès à tout ou partie au portail famille unilatéralement et sans notification préalable, notamment en cas de violation manifeste des présentes Conditions Générales d'Utilisation. L'utilisateur reconnaît que la commune de Lacanau ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect survenu à raison de la suppression de l'accès de l'utilisateur au portail famille.

8. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'utilisateur reconnaît que la commune de Lacanau est seule propriétaire des Droits de Propriété Intellectuelle afférents au Portail famille.

Aucune disposition des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne pourra être interprétée comme conférant à l'utilisateur une licence sur les Droits de Propriété Intellectuelle, dont la commune de Lacanau pourra avoir la propriété ou le droit exclusif d'exploitation. La commune de Lacanau ne concède qu'une autorisation de visualisation de son Portail Famille et de son contenu, et ce, à titre personnel et privé, à l'exclusion de toute visualisation ou diffusion publique.

Par conséquent, toute représentation, reproduction ou extraction non autorisée par la commune de Lacanau du portail famille ainsi que tout autre Droit de Propriété Intellectuelle est strictement interdite sous peine de poursuites judiciaires. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L. 335.2 et L. 343.1 du Code de la Propriété Intellectuelle

9. SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS LE PORTAIL

9.1 Réserve, modification, annulation d'activités

Au travers du portail famille l'utilisateur peut :

- ↳ Réserver les activités extrascolaires du mercredi et des vacances du centre de loisirs La Husclade
- ↳ Réserver les repas aux restaurants scolaires de Lacanau Ville et Lacanau Océan
- ↳ Réserver les activités périscolaires : accueils périscolaires du matin et du soir pour l'école de Lacanau Ville et celle de Lacanau Océan
- ↳ modifier / annuler dans les délais cette réservation (voir conditions de réservation et d'annulation)

9.4 Suivi de la facturation

- suivre les facturations des mois précédents
- consulter l'historique des factures et des règlements

10. SUPPORT TECHNIQUE

En cas de problème, l'utilisateur est invité à transmettre un courriel à l'adresse suivante :

enfance.jeunesse@mairie-lacanau.fr

